

voilà la grande lutte terminée, j'ai bien failli y laisser ma peau dix fois, mais il n'en est pas moins vrai que je me suis gaillardement tiré d'affaire!

Et le désir de raconter l'histoire d'un âge qui lui tient au cœur s'empare de la nation, de ses écrivains, de ses artistes. Et l'on se met à fouiller avec ardeur dans la poussière des vieux livres, des manuscrits inexplorés, des paperasses antiques, d'où sortent enfin des pages nouvelles fraîches, agréables, pleines de souvenirs d'un passé honorable, souvent glorieux.

Pour nous est arrivée l'heure où chaque peuple nouveau éprouve le besoin de se recueillir, de songer à son enfance, à sa première jeunesse, et d'écouter la parole de ceux qui possèdent les traditions authentiques de ces temps vénérés.

Depuis que le Canada est Canada, j'oserais dire qu'il n'y a jamais régné autant qu'aujourd'hui un esprit de recherches, un amour des études historiques, un besoin, pour ainsi parler, de faire des livres tirés de ses archives.

A force de persistance, d'étude, de comparaison, de raisonnement, la vérité historique vient à poindre, de ci, de là, avec lenteur si vous voulez, mais en agrandissant incessamment ses rayons lumineux, pour éclairer enfin un coin, une partie du tableau ci-devant chargé d'ombre.

Il n'y a plus à en douter, nous parviendrons à retrouver les moindres faits dignes d'entrer dans notre histoire. On nous mettra sous les yeux le récit détaillé de mille événements secondaires qui avaient d'abord échappé aux pionniers de notre littérature et qui sont la clef explicative de bien des chapitres embrouillés jusqu'à présent.

L'abbé Verreuil n'a-t-il pas de mettre la main à Londres, sur trois cents cartons qui renferment uniquement des papiers de l'administration de Haldimand? Hier, n'a-t-on pas découvert en France des pièces qui établissent que, en 1775, l'Angleterre se déclara prête à rendre le Canada si la France consentait à ne pas secourir les Etats Unis? A l'aide des documents mis au jour par M. Margry, ne suit-on pas à la piste les explorateurs du Nord Ouest pendant les vingt années et plus, qu'ils ont employées à se rendre aux pieds des Montagnes Rocheuses?

Pour accomplir cette tâche, il faut des travailleurs savaux, actifs, patriotiques, et ne manquant pas de ressources pécuniaires. Il s'en rencontre qui ont ces qualités réunies et d'autres encore.

C'est la manière la plus récemment inventée de se dévouer pour son pays. Autrefois, un homme donnait ses journées, employait ses richesses, versait son sang pour se rendre utile à la patrie; maintenant, dans le même but, un bon Canadien consacre ses jours, ses nuits, son argent, et s'arrache héroïquement les yeux de la tête pour produire deux, trois, quatre, cinq pages, jusqu'à lui introuvables, et il ne regarde pas à côté de son chemin pour voir ceux qui amassent des fortunes, des honneurs, des dignités; il marche droit devant lui, fait œuvre méritoire, et Dieu le protège.

Ce petit homme brun, de formes vigoureuses, qui vous aborde avec l'allure d'un camarade de collège et dont les yeux pétillants et le sourire perpétuel rivent votre pensée à la sienne dès qu'il a parlé, ce n'est pas du tout l'abbé Tanguay que je m'étais figuré avant de l'avoir vu. Quoi! il n'a pas maigri, jauni, desséché sur ses cahiers poudreux! Il n'est pas même rêveur! Cela renverse mes théories.

Cyprien Tanguay a cinquante-quatre ans, étant né à Québec en 1819. On lui donnerait sur l'apparence à peu près quarante ans. Au Séminaire de Québec, où il termina son cours en 1838, il avait pour condisciples, entre autres, Mgr. Edm. Moran, évêque de Kingston, l'honorable Joseph Cauchon, Bernard O'Reilly jésuite, B. Bolduc, ancien missionnaire de l'Orégon, et l'abbé Marquis, colonisateur des townships de l'Est.

M. Tanguay fut ordonné prêtre le 14 mai 1843. Il desservit successivement comme curé les paroisses de Saint-Raymond et de Saint-Basile, comté de Portneuf, — Rimouski, Saint-Michel de Bellechasse et Sainte-Hénédiène, comté de Dorchester.

Sa première publication date de 1842, alors qu'il était ecclésiastique. C'est la correspondance de son confrère M. Bolduc, missionnaire de l'Orégon, sous le titre de "Relation d'un voyage de Québec à l'Orégon, autour de l'Amérique du Sud."

Son goût pour l'histoire naturelle, bien connu de ses amis, lui a valu des envois des différentes parties du monde; aussi en parle-t-il avec une certaine satisfaction. Le fossile d'un morse, dont il a fait cadeau à l'Université Laval, est l'une de ses plus belles découvertes. Ce fossile fut découvert en 1853 dans le champ d'un cultivateur de Rimouski, à 200 pieds au-dessus du niveau du Saint-Laurent, et à trois lieues dans l'intérieur de la Pointe-au-Père de Rimouski. Il a fait partie des objets de curiosité à l'exposition de Paris de 1865.

A Rimouski, où l'abbé Tanguay résida de 1843 à 1846 et de 1850 à 1859, il a laissé des traces de son activité et de son patriotisme. Il a bâti la magnifique église, au-

jourd'hui cathédrale de Rimouski, fondé le collège de cette place qui, depuis 1855, reçoit subvention du gouvernement, et le couvent des Dames de la Congrégation.

On se demande naturellement où et comment la pensée du *Dictionnaire Généalogique* s'est présentée à son esprit. Il faut répondre qu'il est né avec ce projet. En d'autres termes, le *Dictionnaire* est la mise à exécution d'un désir qui s'est manifesté dès l'enfance chez l'abbé Tanguay.

Tout jeune, on s'étonnait de le voir si curieux de connaître les noms de ceux qui l'entouraient et de leurs ancêtres. Il avait appris cela par cœur, et parfois, dans la conversation, sa mémoire déjà surprenante lui permettait de redresser les personnes âgées qui commettaient des erreurs de noms ou de parenté en mentionnant une ou deux générations écoulées. Cette tendance à remonter le fil de la tradition se combinait chez lui avec une qualité précieuse: celle de dresser en tableaux clairs, concis, d'une intelligence rapide, les informations qu'il avait pu se procurer. En un mot, il était statisticien par nature. Dans sa famille il avait la réputation d'être un garde-notes expert et fidèle. Ce fut la même chose au collège.

Il avait à peine neuf ans lorsqu'il entra au collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Tanguay était le plus jeune des élèves. C'était la première année de l'institution. Vingt ans après, lorsqu'il s'est agi de dresser la liste des noms des premiers élèves, on fut des plus étonnés de la trouver complète entre les mains de M. Tanguay. Pendant les trois mois qu'il avait passés au collège, à un âge aussi tendre, il avait eu la pensée de noter de droite et de gauche une foule de petits faits dont l'histoire se montre heureuse de tirer parti. Au séminaire de Québec, il a répété fort à propos cette marque de perspicacité.

Dans les paroisses qu'il a desservies, cédant au goût dominant qui le poussait vers les vieilles archives, il eut bientôt compulsé les registres de l'église et les papiers des plus anciennes familles de chaque endroit. Bientôt, il devint, dans le clergé, ce qu'il avait été au collège, le garde notes, l'aide-mémoire, le généalogiste au service de tout le monde. On lui écrivait de partout pour avoir des renseignements. Assez souvent, le piocheur se voyait en face d'une question insoluble, et alors son instinct se réveillait plus ardent que jamais: il se promettait d'étendre le cercle de ses investigations et de satisfaire un jour tous les curieux, tous les intéressés. C'est de cette manière que grandit en lui l'idée de composer un dictionnaire de toutes les familles canadiennes.

BENJAMIN SULTZ.

(La fin au prochain numéro.)

LA QUESTION INDUSTRIELLE.

La dernière réunion, à Ottawa, de la Chambre de Commerce de la Puissance est beaucoup plus importante que celle des années passées, tant à cause des sujets discutés que du grand nombre des capitalistes présents.

Les deux principales questions que l'on y a débattues sont, sans contre dit, celle d'un traité de réciprocité avec les Etats Unis et celle de la protection de l'industrie nationale.

Sur la première, l'on n'a point exprimé une opinion définitive. La Chambre de Commerce a paru unanime en faveur d'un pareil traité; les délégués des Etats-Unis eux-mêmes, présents à cette réunion, ont semblé favorables au projet; mais de part et d'autre on s'est accordé à dire que toute démarche nouvelle en vue de ce traité devait venir non plus des Canadiens, mais des Américains. Les discours prononcés à ce propos sont remarquables à plus d'un titre, et s'il est vrai, comme les journaux l'annoncent, que le cabinet est déjà en pourparlers avec le gouvernement de Washington au sujet d'un traité de Réciprocité, nous devons croire qu'ils n'ont pas été sans influence dans les cercles politiques des deux pays intéressés. Les chambres de commerce ont été dans le passé très-utiles en fournissant des idées à nos gouvernants et en faisant parvenir jusqu'à eux l'expression autorisée des opinions du public commercial; mais si elles réussissent à nous faire obtenir le traité de Réciprocité, ce sera bien là le plus grand service que le pays pouvait attendre de semblable institution, service qui mériterait la reconnaissance de toute la nation.

Sur la seconde question, celle de la protection, la Chambre de Commerce s'est prononcée plus formellement. D'abord une motion demandant le maintien du tarif actuel de 15 p. 100, a été lue par le major Walker, et rejetée sur la division suivante après une longue discussion:

Pour:—MM. Balcer, Darling, Douzall, Fairweather, Ford, Garneau, Harding, Harty, Howland, Jones, Joseph, Keays, King, Ledroit, Marshall, Newberry, Robertson, Walker, Waterman et Woods.—20.

Contre:—MM. Baby, Belleau, Brown, Glenow, Cowan, Craig, Drummond, Elliott, Findley, Gillespie, Guilbeault, Hamilton, Labelle, Larke, Mitchell, McCulloch, Magee, McGregor, McLennan, McPherson, Neelon, Ogilvie, Oille, O'Neill, Osborne, Read, Robinson, Skead, Sprutt, W. Thompson, Turner, T. White, G. H. Wilkes et Young.—34.

M. White (de la *Gazette*) mit alors aux voix un amendement déclarant que, dans toutes modifications de l'échelle actuelle des impôts, l'Etat devait accorder à l'industrie nationale, toute la protection compatible avec les exigences du trésor. Cette proposition a été adoptée par 42 contre 12:

Pour:—MM. Baby, Belleau, Brown, Glenow, Cowan, Craig, Douzall, Drummond, Elliott, Findley, Ford, Gillespie, Guilbeault, Hamilton, Harty, King, Labelle, Larke, Marshall, Mitchell, McCulloch, Magee, McGregor, McLennan, McPherson, Neelon, Newberry, Ogilvie, Oille, O'Neill, Osborne, Read, Robinson, Skead, Spratt, W. Thompson, Turner, Walker, Waterman, T. White, G. H. Wilkes et Young.—42.

Contre:—M. Balcer, Darling, Fairweather, Garneau, Harding, Howland, Jones, Joseph, Keays, Ledroit, Robinson et Woods.—12.

Espérons que ce vote fera faire un pas décisif à la question industrielle. Il est impossible que le gouvernement méconnaisse l'opinion, si clairement exprimée, des représentants du commerce et de l'industrie, et dès la prochaine session une législation nouvelle devra accorder à nos manufactures cette protection qui assurera le travail sans préjudicier aux ressources nécessaires à l'administration de la chose publique. Nous avons besoin des recettes des douanes, et, par conséquent, nous ne pouvons penser à un tarif *prohibitif* qui tarirait cette source de revenus; d'un autre côté, les nombreux chemins de fer que nous sommes en voie de construire demandent à l'étranger plusieurs articles que le pays ne fournit pas ou qu'il ne produirait qu'à des prix ruineux pour l'acheteur. On le voit donc, la difficulté est sérieuse. Etablir une échelle d'impôts qui, tout en alimentant suffisamment le trésor, protégera à la fois nos jeunes manufactures et les grandes entreprises sur lesquelles le pays fonde ses espérances, c'est tout un problème.

Mais ce problème n'est pas insoluble. Si nos gouvernants veulent prêter l'oreille, sans idées préconçues et sans arrière-pensée politique, aux voix qui s'élèvent de toutes parts, et prendre purement et simplement la résultante des divers intérêts qui s'agitent ou se heurtent autour d'eux, leur tâche deviendra relativement facile. Ils ne doivent songer ni à protéger certains particuliers ni à faire de la politique dans l'étude de la question industrielle, et s'ils ont cette disposition, ils ne pourront manquer de réussir, car le public sera avec eux et les aidera.

OSCAR DUNN.

CHRONIQUE.

On a offert à M. Stuart un siège à la Cour du Banc de la Reine, mais il a refusé.

La *Gazette de Sorel* voudra bien accepter nos félicitations. Voici ce que nous lisons dans son dernier numéro: "Nous nous proposons de rendre bientôt notre publication semi-quotidienne. M. Barthe continuera d'être le rédacteur de la *Gazette*, mais il aura l'aide d'un comité de collaborateurs. Chaque collaborateur signera sa production."

On parle de la fondation, à Toronto, d'un nouveau journal devant être l'organe du parti "Canada First," et dont M. Goldwin Smith prendrait la rédaction. M. Smith est actuellement en Angleterre, mais sera de retour au printemps.

Le projet de loi relatif à l'éducation, qui est actuellement soumis à la législature du Haut-Canada, pourvoit à l'établissement de l'instruction obligatoire dans cette province.

M. E. G. Penny, rédacteur-en-chef du *Herald*, est nommé sénateur pour la division d'Alma, qui était autrefois représentée par l'hon. M. Leslie, décédé il y a quelques mois. Cette nomination est un hommage rendu à la presse en même temps qu'une récompense décernée à un rare mérite.

On lit dans le *National*:

Une dépêche officielle d'Ottawa annonce que MM. Honoré Mercier, avocat, de St. Hyacinthe; M. Dewe, inspecteur des Postes, et Parmelee, de Toronto, viennent d'être chargés par le gouvernement fédéral de faire une enquête sur l'administration du bureau de poste de Montréal, et spécialement sur les circonstances qui ont fait tomber entre les mains de M. Young, la lettre de Sir John à l'hon. M. Pope.

Cette décision a été prise en conséquence des nombreuses plaintes qui se sont produites sur la disparition de lettres chargées, des rumeurs de déficits, et en conformité d'une requête de citoyens de cette ville, accusés pour la part qu'ils ont eue dans la publication de la lettre.

M. l'abbé L. N. Begin, du Séminaire de Québec, se propose de publier prochainement un opuscule sur la *Bible et la règle de foi*. Cet écrit contiendra une réponse aux erreurs fondamentales répandues dans les discours des